

RAPPORT FINAL

Mobilisation des propriétaires forestiers pour la réduction de la sédimentation dans le bassin versant du lac Mégantic

C O B A R I C
COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE
22 DÉCEMBRE 2020

POUR INFORMATION

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) 1442, route du Président-Kennedy, bureau 140 Scott (Québec) GOS 3G0

Téléphone: (418) 389-0476

Courriel : cobaric.qc.ca
Site Internet : www.cobaric.qc.ca

ÉQUIPE DE RÉALISATION DU COBARIC

Yannick Bourque, M. ATDR, chargé de projets et du PDE

Véronique Brochu, directrice générale

1. INFORMATION SUR LE PROJET

Titre du projet : Mobilisation des propriétaires forestiers pour la réduction de la sédimentation dans le bassin versant du lac Mégantic

Nom du promoteur : Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Répondant : Yannick Bourque, chargé de projets et du PDE

Courriel: pde@cobaric.qc.ca

Téléphone: 418-389-0476 poste 6

Montant initialement demandé au Fonds bassin versant : 5 000\$

Montant reçu en date du 22 décembre 2020 : 2 500\$

Montant à recevoir : 2 500\$

2. RESUME DU PROJET

En 2018, après avoir complété l'autodiagnostic municipal en gestion durable des eaux pluviales (GDEP), la municipalité de Piopolis a approché le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) concernant la problématique de la GDEP en milieu forestier. L'objectif était alors de trouver une solution à cette problématique en collaboration les différents groupes du milieu forestier. Lors des consultations en lien avec la priorisation des problématiques du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Chaudière au printemps 2019, la problématique de la sédimentation a été de nouveau soulevée dans le secteur de la MRC du Granit par le milieu. Au niveau de l'ensemble du bassin versant de la Chaudière, les forts débits de pointes ont également été identifiés comme l'une des cinq problématiques prioritaires.

En collaboration avec les diverses organisations forestières du territoire, le COBARIC procèdera à l'identification de sous bassins versants du lac Mégantic prioritaires en matière d'apport en sédiments dans le lac et à la sensibilisation des propriétaires forestiers quant à la GDEP en milieu forestier, et plus particulièrement en lien avec les chemins forestiers (fossés, pentes, traverses de cours d'eau et ponceaux, etc.). Par activités de sensibilisation, le COBARIC entend réaliser, entre autres, des ateliers de formation articulée autour de visite terrain et de visite d'un site démonstrateur de bonnes pratiques en matière de GDEP en milieu forestier.

L'objectif du projet est de sensibiliser les propriétaires forestiers du bassin versant du lac Mégantic (annexe 1) aux impacts de la sédimentation sur la qualité de l'eau et des habitats fauniques dans le bassin versant du lac Mégantic. Plusieurs formations sous forme d'exposés magistraux ont été réalisées par le passé par différents intervenants dont le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL), mais la problématique de la sédimentation dans le lac Mégantic est toujours bien présente, malgré que peu documenté. Le COBARIC entend donc développer une approche intégrée de sensibilisation des propriétaires forestiers allant au-delà de formations classiques en salle et en partenariat avec les intervenants du milieu.

L'ensemble de ce projet est réalisé en collaboration avec nos partenaires du milieu forestier qui détiennent l'expertise adéquate en aménagement forestier.

3. ACTIVITÉS RÉALISÉES

3.1. Formations

Une formation « Gestion de la sédimentation en milieu forestier » a été tenue à trois reprises, c'est-à-dire les 3, 4 et 12 août 2020. Cette formation adressée principalement aux propriétaires forestiers de forêts privées et aux entrepreneurs de chemins forestiers a réuni 31 participants.

L'enregistrement de la formation est disponible en <u>cliquant sur ce lien</u>.

3.2. Feuillets informatifs

Cinq feuillets informatifs sur divers thèmes en lien avec la sédimentation en milieu forestier ont été réalisés. Ces feuillets sont les suivants :

- 1. Les principes de base de l'érosion (<u>feuillet en ligne</u>)
- 2. Les enjeux de la sédimentation (<u>feuillet en ligne</u>)
- 3. Le guide des chemins forestiers (<u>feuillet en ligne</u>)
- 4. Les dommages au sol (<u>feuillet en ligne</u>)
- 5. Les lois et règlements (Feuillet en ligne)

3.3. Capsule vidéo

Une capsule vidéo a été réalisée en collaboration avec l'entreprise Domtar sur l'importance d'avoir de bons aménagements forestiers.

La capsule vidéo est disponible en cliquant sur ce lien.

3.4. Site démonstrateur de bonnes pratiques d'aménagements forestiers

Un site démonstrateur de bonnes pratiques d'aménagements forestiers a été réalisé dans le rang de la Savane à Piopolis. Ce site démonstrateur présente des exemples exemplaires d'un ponceau et de fossés permettant de diminuer la sédimentation dans les cours d'eau. Le site démonstrateur est accompagné d'un panneau d'information et de sensibilisation expliquant les bonnes pratiques en voirie forestière.

4. BILAN DU PROJET

Le projet a été peu modifié en cours de route en ce qui concerne les activités prévues lors du dépôt initial. À ces activités d'information et de sensibilisation en milieu forestier privé ce sont ajoutés des activités en forêt publique financées par la TGIRT Estrie.

Les municipalités suivantes ont été touchées par le projet : Frontenac, Lac-Mégantic, Marston, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Saint-Augustin-de-Woburn et Val-Racine.





5. BILAN FINANCIER

Dépenses	Coûts	Nature
Salaires et charges sociales	15 400\$	3 000\$
Stagiaire (COBARIC)	10 500\$	
Coordination (COBARIC)	2 625\$	
Accompagnement terrain (COBARIC)	1 225\$	
Géomatique (COBARIC)	525\$	
Professionnelle en communications	525\$	
Supervision stagiaire (ARFPC) (annexe 2)		1 500\$
Soutien au projet (ACFA) (annexe 3)		500\$
Soutien au projet (AMFE) (annexe 3)		500\$
Soutien au projet (SPFSQ) (annexe 3)		500\$
Activités de sensibilisation	15 582,61\$\$	3 750\$
Matériel vidéo		2 500\$
Aménagement de sites démonstrateurs	12 330,10\$	
Panneau de sensibilisation / interprétation	802,51\$	
Tenue des ateliers	1 950\$	
Frais postaux	500\$	
Diffusion du projet		500\$
Administration	3 840\$	
Frais de déplacement	1 440\$	
Frais d'administration	2 400\$	
TOTAL	34 822,61\$	6 000\$
TOTAL projet : 40 822,61\$		